

Fiche conseil 3 : CREATION & AMENAGEMENT DE LA ZONE AUTORISEE AU PUBLIC

1 / CREATION

Critère de choix PRIORITAIRE : SECURITE DU PUBLIC

- Dès la création d'un rallye et pour le choix des ES, la **question primordiale** que l'organisateur doit aujourd'hui se poser est **sa capacité à sécuriser la présence du public** . Le choix des zones se fera en prenant en considération les différents paramètres, décrits dans l'annexe 1 du Guide d'utilisation des RTS (vitesse, topographie des lieux, éléments spécifiques, ...) qui permettent d'estimer à partir de quel endroit le public sera en sécurité.
- 2 / Une fois ce premier critère fondamental rempli, les autres critères entreront en ligne de compte : capacité de la zone public (ZP) envisagée, facilité d'accès, possibilité de parking, possibilité de cheminement sécurisé entre le parking et la ZP ou entre les ZP, intérêt, possibilité d'animations et/ou de confort (buvette, sono, tribune,) Sur ce dernier point, attention à la pression des collectivités et/ou des élus locaux qui n'ont pas le même ordre de priorités !....
- 3 / L'Organisateur Technique demandera aux propriétaires l'autorisation d'exploiter leur terrains , et après accord, préparera le Dossier de Sécurité et implantera précisément les ZP retenues sur les cartes destinées au public. Ultérieurement, Il devra s'assurer de la bonne diffusion de celles-ci !

2 / AMENAGEMENT

ACTIONS	TACHES	MOYENS	REMARQUES / CONSEILS
FLECHAGE VERS PARKING	Etudier les accès sur carte - Déterminer le point de départ du fléchage - reconnaître l'itinéraire - Quantifier le besoin de flèches	Flèches RTS	1: Se mettre dans la peau d'un spectateur qui ne connaît pas les lieux - 2 : Utiliser les flèches RTS "Accès Spectateurs", rajouter éventuellement un panneau avec le n° de l'ES
AMENAGEMENT PARKING	indiquer l'entrée - Délimiter - Préparer éventuellement le terrain : fauchage, surfaçage,...	Panneau Parking - Rubalise publicitaire ou verte	Vérifier de bien avoir l'accord écrit d'utilisation et d'aménagement du propriétaire du terrain
GUIDAGE VERS ZP	Flécher, délimiter les cheminements, informer le public	Flèches RTS, rubalise pub ou verte, panneau "Zones Autorisées/zones interdites"	Bien tracer les cheminements afin de canaliser le public vers la ZP et d'éviter toute dispersion
AMENAGEMENT ZONE PUBLIC	Délimiter - informer le public - préparer le terrain si besoin : débroussaillage, fauchage,	Grillages/Filets verts, rubalise verte, panneaux "Zones Autorisées/Zones interdites"	Implanter la zone en donnant PRIORITE à la SECURITE - Bien refermer la zone sur les côtés, former un "U" dont la base sera orientée vers l'ES. Penser à l'environnement : disposer des sacs poubelles et nettoyer la zone après le rallye